

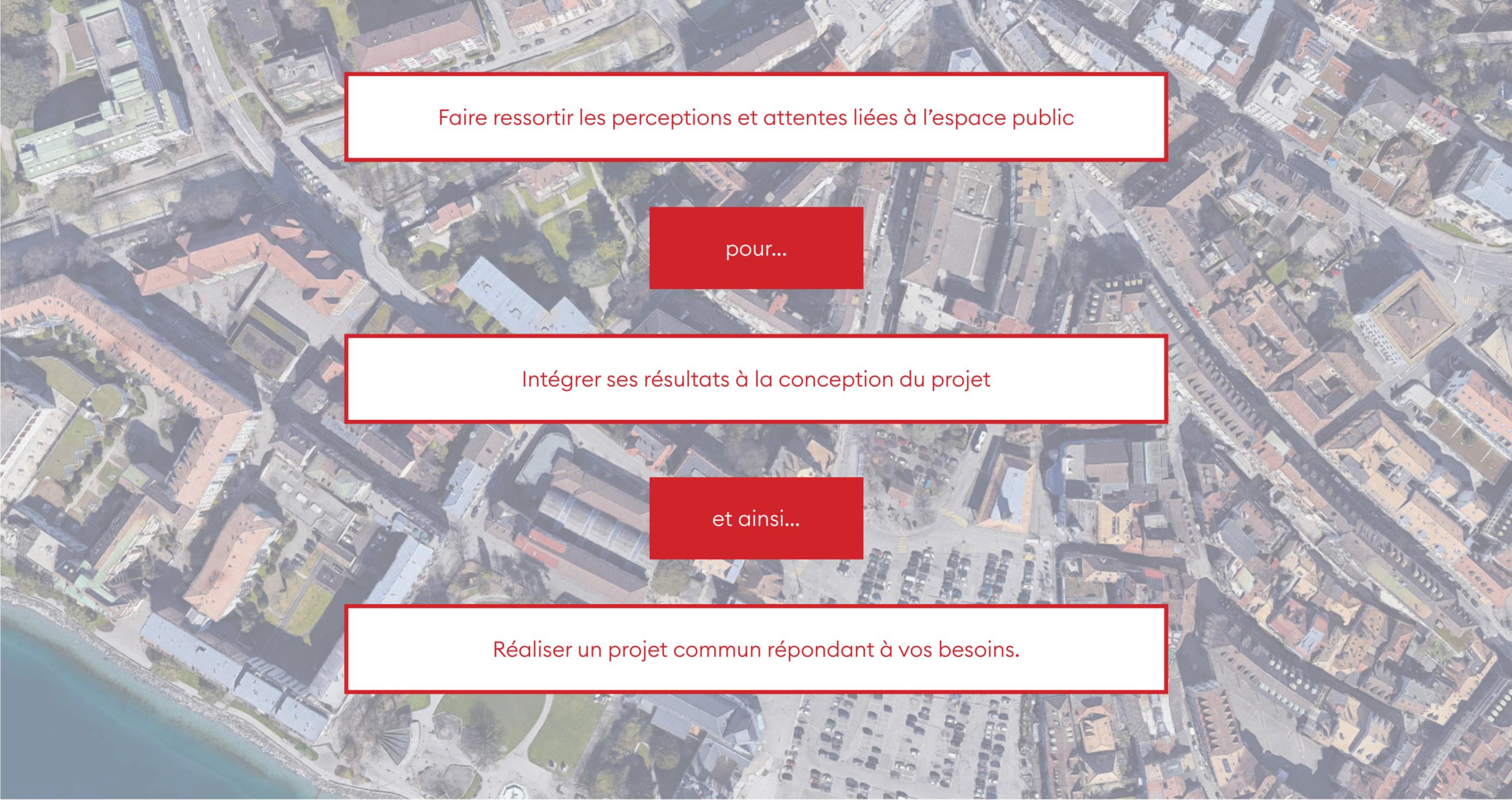
REQUALIFICATION DE LA RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ATELIER PARTICIPATIF - FORMULATION DES BESOINS



OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

La démarche a pour but de :



Faire ressortir les perceptions et attentes liées à l'espace public

pour...

Intégrer ses résultats à la conception du projet

et ainsi...

Réaliser un projet commun répondant à vos besoins.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Optimiser les potentiels grâce à une augmentation de la qualité spatiale.

Dynamiser le potentiel commerçant :

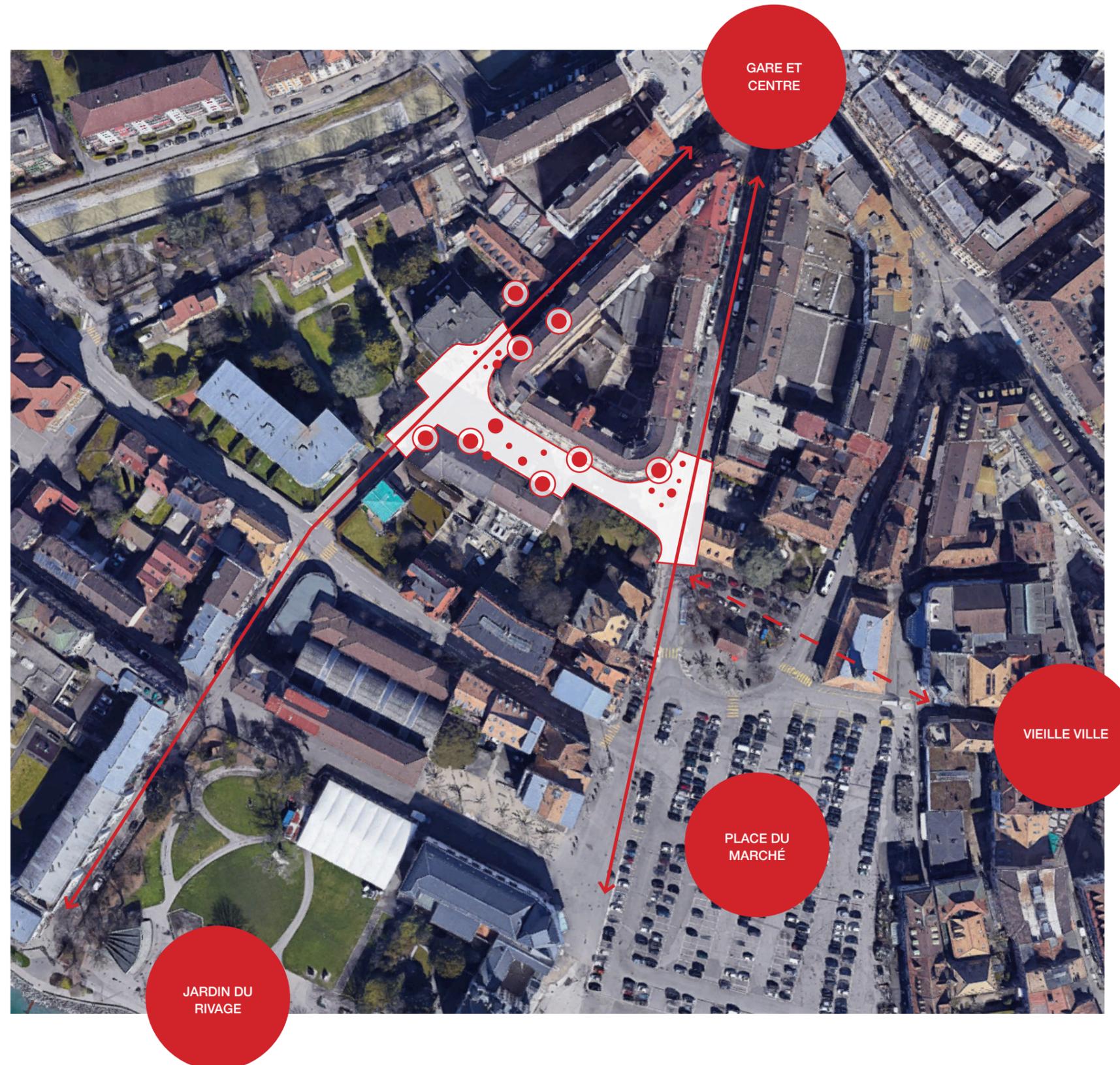
- mise en valeur des différentes activités commerciales,
- augmentation du passage dans la rue,
- prolongation du temps de séjour dans la rue.

Valoriser le potentiel d'appropriation :

- augmentation du confort et de sécurité dans l'espace ouvert,
- permettre des usages diversifiés.

Renforcer la cohérence urbaine :

- harmoniser le caractère du tissu urbain en mettant en relation la Rue JJR et la Place du Marché.
- réduire le déficit d'agrément par rapport aux rues situées à l'Est de la Place.



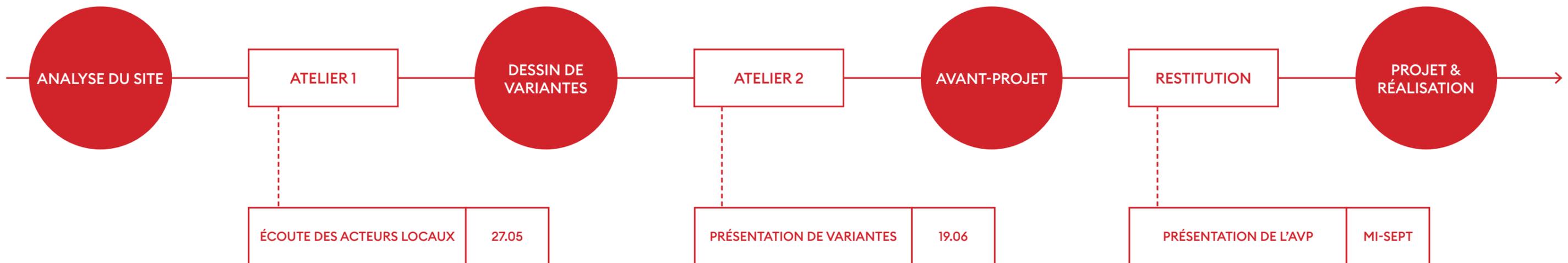
OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Encourager les citoyens à s'approprier leurs rues : un phénomène mondial



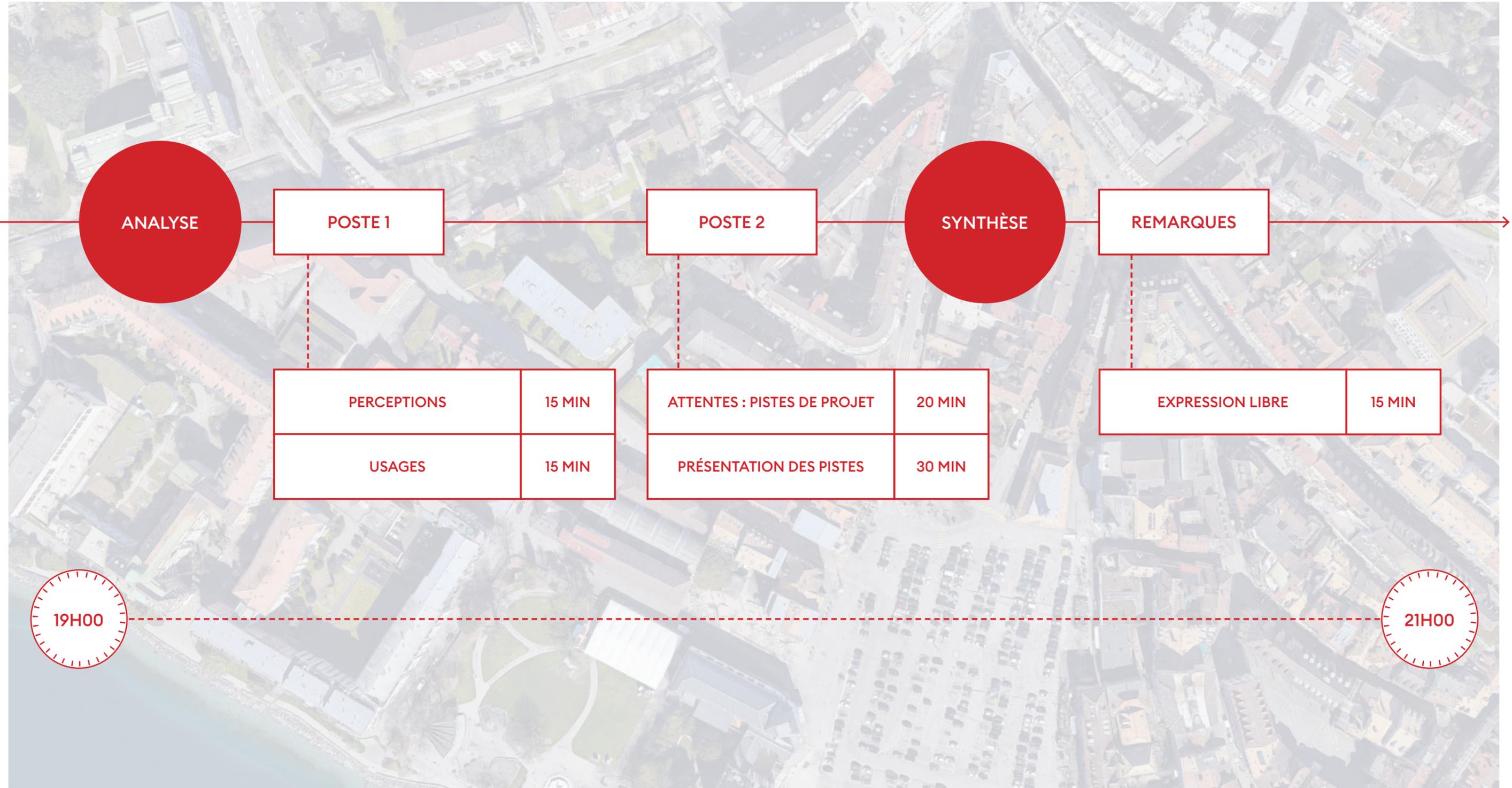
DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

Appréhender et intégrer les attentes et besoins des acteurs locaux pour développer un projet commun.



PROGRAMME DE LA SOIRÉE

Déroulement de l'atelier



Développement historique



1902

Jardins & vergers



1912

Apparition de la rue



1926

Second bâtiment sur Cérésol



1934

Définition du front bâti Nord



2006

Définition du front bâti Sud-Ouest

Composantes paysagères : Le delta de la Veveyse, la Veveyse et les espaces verts



Accessibilité



Articulation entre deux strates de développement urbain.



Articulation entre deux pôles d'attractivité de la ville.



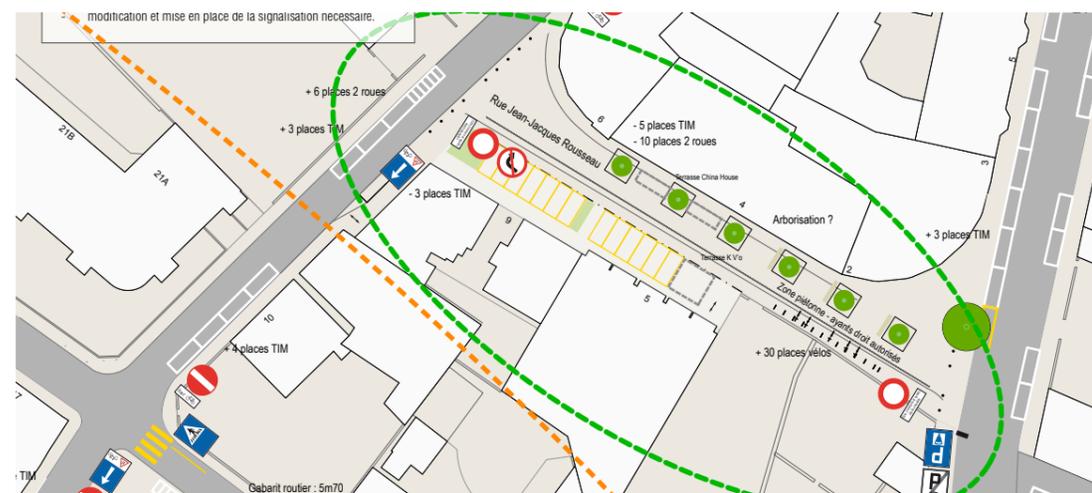
Espaces publics et projets

Manque d'espaces d'assises à proximité du pôle économique/commercial.



Mobilité : Objectifs formulés pour le régime de circulation au centre ville.

- Transformation de la rue en **zone piétonne**.
- Accessibilité en tout temps pour les riverains et les livraisons.
- Réalisation d'un **aménagement de surface**.
- Création de **30 places vélos**.
- Suppression de 10 places de stationnements deux-roues.
- Suppression de 5 places de stationnements payantes.
- Modification et mise en place de la signalisation nécessaire.



Les accès au site, spatialité des seuils

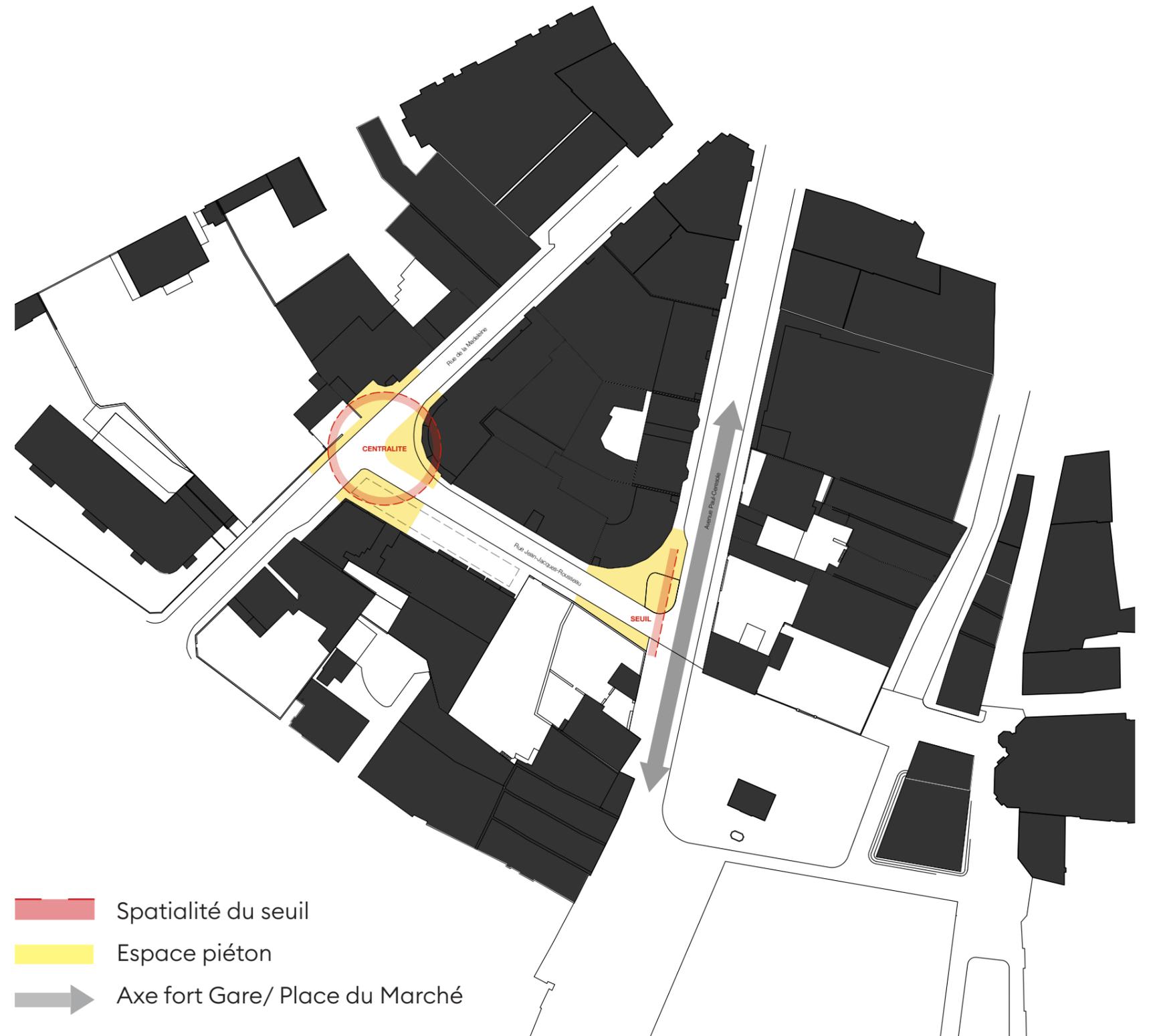
L'accès par l'Avenue Céréssole

L'agencement actuel crée un seuil qui nous invite dans la rue JJR.

L'espace planté à l'angle de Céréssole offre un fort potentiel de visibilité et d'espace pour améliorer l'attractivité de la rue.

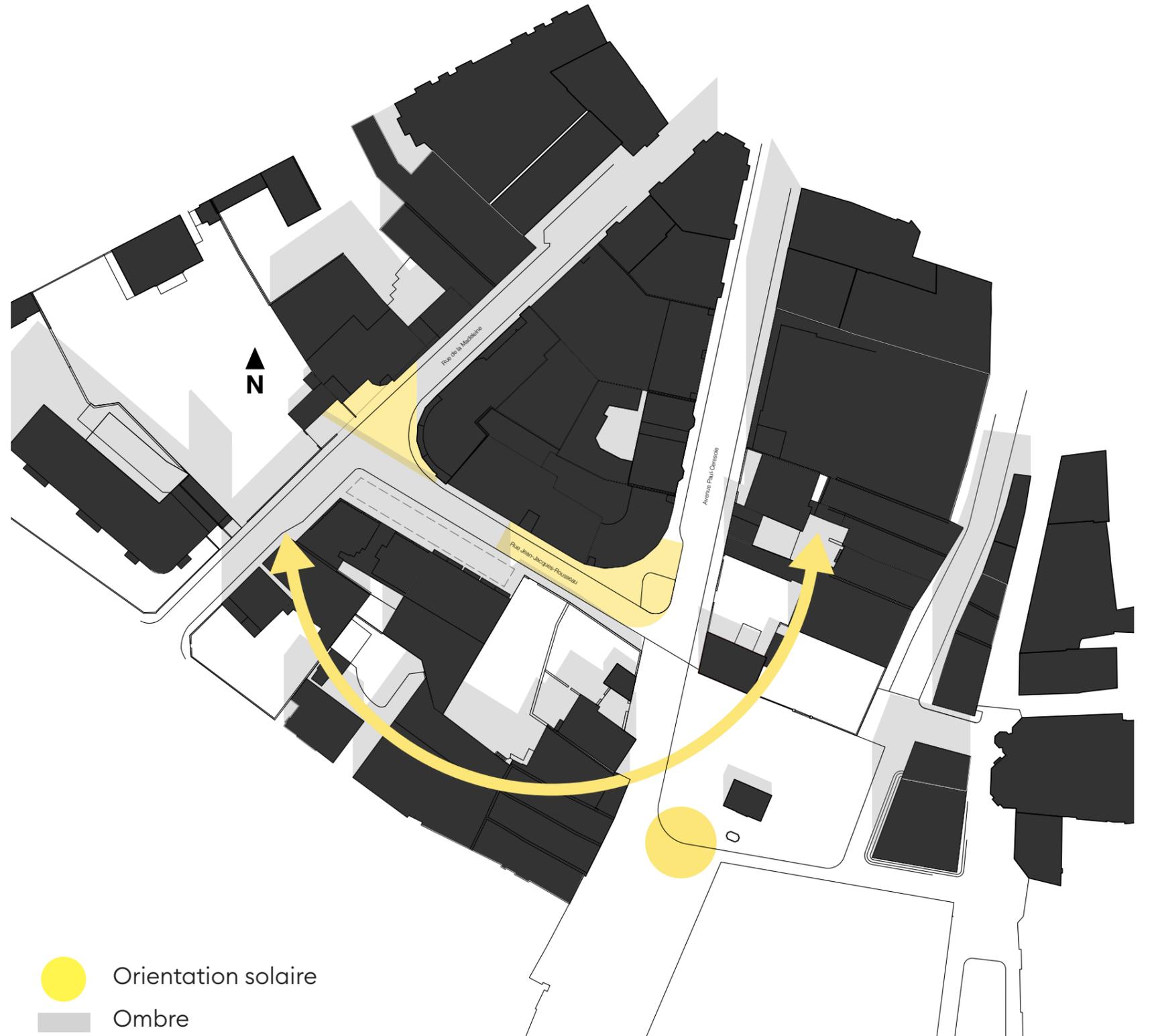
L'accès par la rue de la Madeleine

La générosité de l'espace piéton et le parvis du Rex crée une centralité de l'espace public sur l'extrémité Ouest. Cette articulation préfigure un espace de rencontre.



Ensoleillement

Les deux espaces piétons les plus généreux sont aussi les plus ensoleillés, situés aux 2 extrémités de l'îlot bâti.



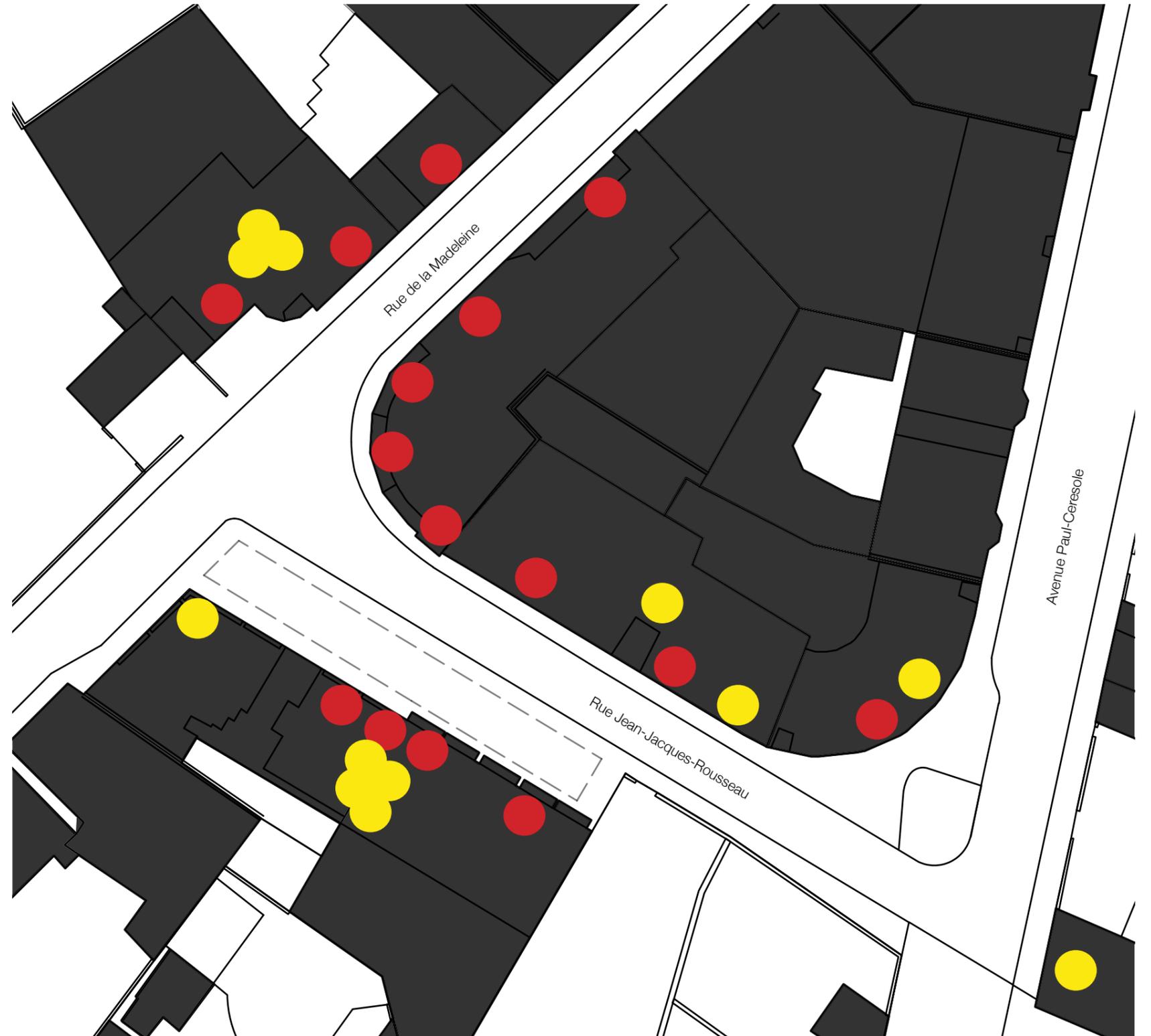
- Orientation solaire
- Ombre

Attracteurs

Les multiples **attracteurs commerciaux** confèrent une bonne activité à la rue.

Elle est par contre dépourvue de tout **attracteur non-commercial** (place de jeux, espace de détente, terrasse libre d'usage).

- Attracteurs commerciaux (15)
- Bureaux (11)
- Attracteurs non-commerciaux (0)



Répartition verticale des affectations



Habitations

Habitations

Bureaux

Attracteurs commerciaux

Attracteurs commerciaux

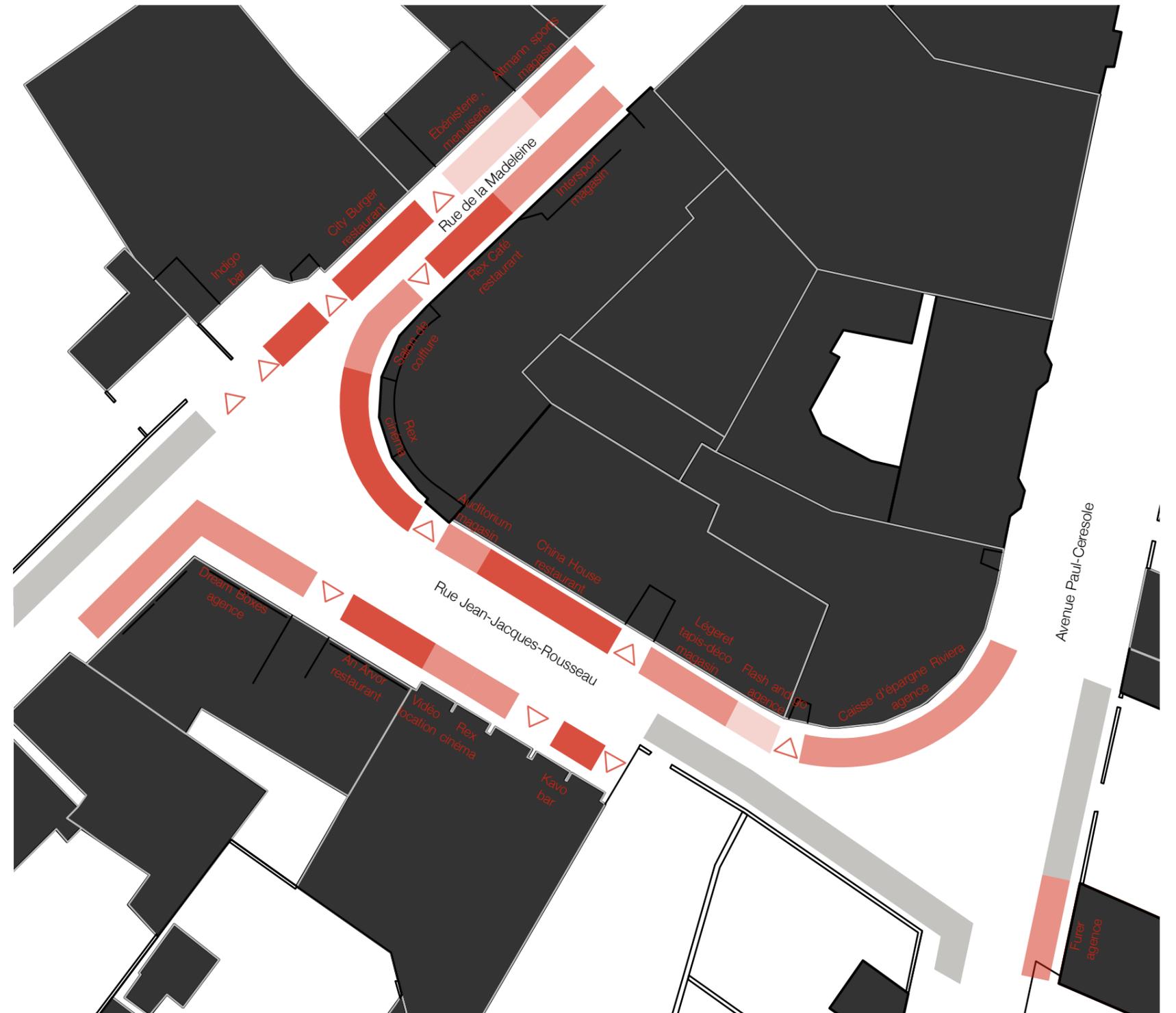
Influence des affectations

Les enseignes qui activent le mieux ces pieds de façade sont ceux qui offrent des espaces d'installation extérieurs (terrasses et parvis aménagés) et **animent ainsi l'espace public.**

On remarque une **plus grande intensité à l'Ouest de JJR.**



- Activité commerciale avec accueil extérieur
- Activité commerciale avec accueil intérieur
- Activité commerciale sans accueil
- Accès habitation ou usage privé
- Mur



Partage actuel de l'espace public

Appropriation de l'espace public :

- places de stationnement,
- terrasses aménagées par les commerces.

Ces deux éléments se font concurrence, les restaurateurs louant des places de park pour y installer leurs terrasses, et les places de park masquant les terrasses derrière les voitures.

Il n'y a pas d'espace aménagé ouvert au public hors clientèle, ni de mobilier urbain dans la rue.

-  Terrasses de restaurants et commerces
-  Stationnement public et privé



Partage actuel de l'espace public



Trottoir 2 m

Stationnement 2 m

Voie de circulation 4 m

Trottoir 2 m

Stationnement privé 5 m

Passage interstitiel 2 m



Nature des surfaces

Les surfaces perméables sont situées sur **domaine privé**, à l'exception de quelques îlots plantés éparses et sans cohérence.

Les surfaces perméables permettent de limiter les écoulements de surface par infiltration et d'atténuer les effets d'**îlot de chaleur urbain**.



Arborisation

Forte présence végétale mais très faible sur la rue.

Vieux murs en pierre ceinturant des jardins clos, témoins du Vevey d'autrefois.



Recensement architectural : deux fronts, deux mesures

Front Nord-Est :

Présence d'éléments remarquables comme la «Maison du peuple» d'Alberto Sartoris qui habrite le cinéma Rex depuis 1933.



Front Sud-Ouest :

Front composé de bâtiment avec intérêt moins évident voir sans intérêt.



- Note 1 : très remarquable
- Note 2 : remarquable
- Note 3 : intéressant

Éclairage public

Éclairage actuel :

- 4 mâts sur la rue JJR,
- 3 lampadaires suspendus rue de la Madeleine.

Une mise en lumière sensible permet de générer des ambiances agréables et des espaces sûrs.



- Mât d'éclairage
- Lampadaire suspendu

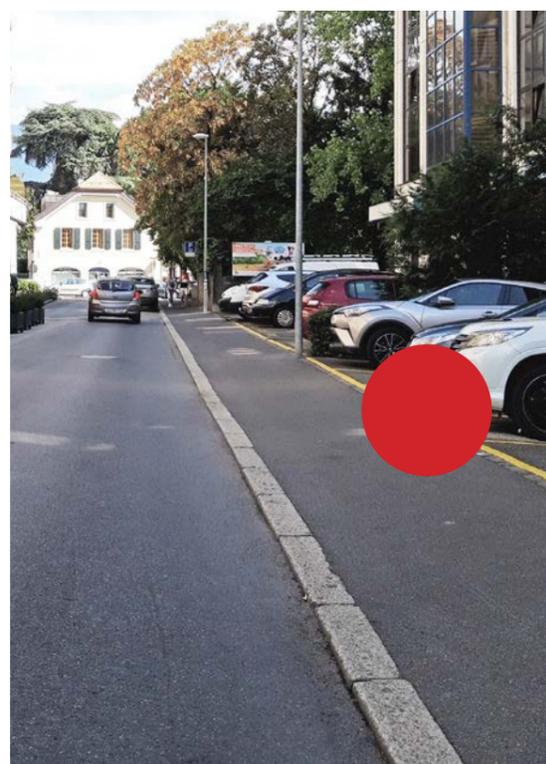
Confort des piétons

Circulation :

- Les trottoirs garantissent un confort minimum pour les piétons.
- Les traversées sont cependant risquées dû à la segmentation spatiale entre les modes de transport.
- La bande de parking privé peut générer des situations de conflit.

Séjour/Repos/Respirations :

- Les espaces de repos sont absents si l'on fait abstraction des terrasses commerciales.



Confort des cyclistes

Circulation :

- Absence de piste cyclable (peu d'importance dans le contexte d'une piétonnisation de la rue).

Stationnement :

- Quelques arceaux disponibles mais rapidement occupés par des deux-roues motorisés.
- Volonté de créer 30 places de stationnement.



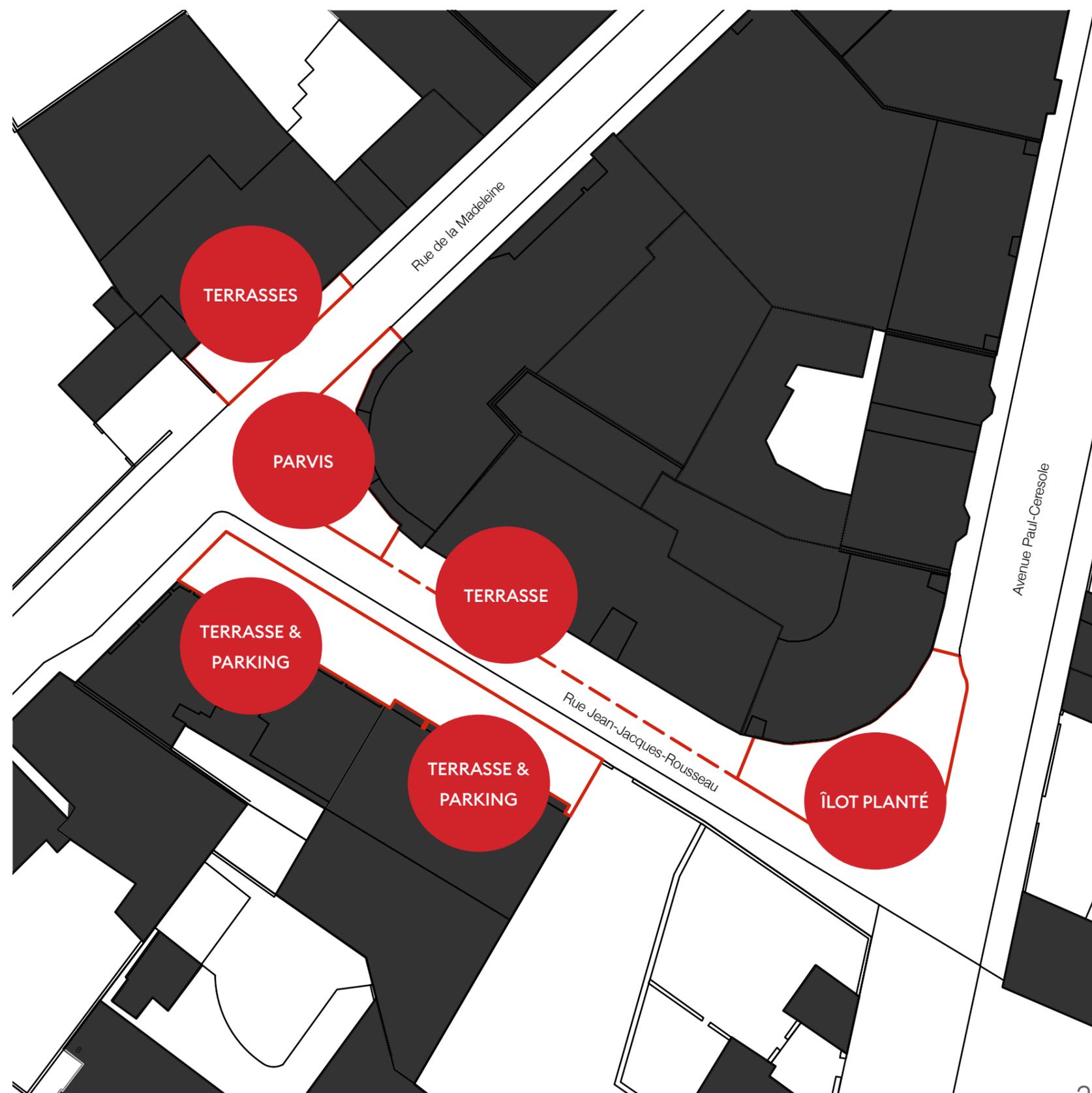
Identification des opportunités

Propriétaires privés :

- écoute et intégration des problématiques,
- identification des enjeux privés,
- dimensionnement du parking privé,
- moyens de valorisation de la rue.

Domaine public :

- contraintes techniques,
- attentes citoyennes,
- avenir de la terrasse du Rex et de l'îlot planté à l'Ouest.



Déroulement de l'atelier

